

Mercredi 13 et jeudi 14 décembre 2017
Saint-Etienne

Journées

Approche(s) culturelle(s) des savoirs juridiques



Université Jean Monnet Saint-Etienne
Maison de l'Université
Salle 003
10 rue Tréfilerie, Saint-Etienne



Présentation

Le droit est véhiculé par un ensemble de discours qui mobilisent une multitude de valeurs et de savoirs, dont la réunion donne sens aux activités des professionnels du droit. Dans la perception et l'analyse de ces activités, la notion de culture est dotée d'une forte valeur heuristique, en ce qu'elle permet de penser le juriste dans sa diversité autant que dans son unité ; l'approche culturelle permet aussi de déconstruire les tentatives d'essentialisation du droit et le présupposé d'une identité intemporelle du droit, lequel n'est pas non plus l'expression d'une culture monolithique (la culture juridique).

Si les usages de la notion de culture sont nombreux dans les sciences sociales, elle peine à s'imposer dans le domaine des sciences juridiques en France. Le droit s'inscrivant dans des lieux et des pratiques, véhiculant des objets et des appropriations diverses (et parfois divergentes), une approche culturelle des conditions d'élaboration et de fonctionnement des pratiques discursives des juristes, en révèle pourtant la dimension construite. L'approche culturelle contribue aussi à éclairer les stratégies de diffusion, circulation et acquisition des savoirs juridiques - cette écologie du savoir qui éclaire le monde dans lequel les acteurs pensent et agissent.

Si toute culture s'élabore dans les discours et les pratiques à travers lesquels une communauté vit et réfléchit son rapport au monde (donc aux autres et à elle-même), elle doit pouvoir être déconstruite et analysée. Autour de la notion de culture juridique, saisie autant comme objet d'étude que pour son utilité méthodologique, il s'agira de réfléchir à la manière dont le groupe des juristes (praticiens et professeurs, tous professionnels du droit) a élaboré dans le temps son intelligence des situations, comment il a formulé ses objectifs, comment il se perçoit et perçoit les autres, mais aussi comment sa vision du monde a borné et organisé le champ de l'action de ses membres.

Direction scientifique

Anne-Sophie CHAMBOST, Professeure à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, Vice-doyen de la Faculté de Droit de Saint-Etienne, CERCRIID (UMR 5137)

Inscription et tarifs

Inscription obligatoire **avant le 6 décembre 2017**

www.cercrid.fr > Journées « Approche(s) culturelle(s) des savoirs juridiques »

L'inscription aux journées est gratuite

Seule l'inscription au déjeuner - facultatif - du 14 décembre est payante (buffet sur place) :

- 15 € pour les enseignants-chercheurs (hors intervenants) et les professionnels

- 7 € pour les doctorants et les étudiants

Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'UJM, à envoyer à l'adresse ci-dessous

Contact

Emilie POINAS

CERCRIID - Université Jean Monnet Saint-Etienne

6 rue Basse des Rives - 42023 Saint-Etienne cedex 2

Tel : 04 77 42 19 38

Mail : emilie.poinas@univ-st-etienne.fr

PROGRAMME

JOUR 1 : MERCREDI 13 DÉCEMBRE

15h00 - Accueil des participants

15h30 - Ouverture

Anne-Sophie CHAMBOST, Professeure à Université Jean Monnet Saint-Etienne, Vice-doyen de la Faculté de Droit de Saint-Etienne, CERCRID (UMR 5137)

15h45 - Début des ateliers

■ Session 1 - Valeur heuristique de l'approche culturelle pour l'étude du droit (discours et pratiques) ; culture(s) du droit / culture(s) de l'ordre ?

Modérateur : Louis ASSIER-ANDRIEU, Directeur de Recherche au CNRS École de droit, Sciences Po

- Anne-Sophie CHAMBOST, Professeure à Université Jean Monnet Saint-Etienne, Vice-doyen de la Faculté de Droit de Saint-Etienne, CERCRID (UMR 5137)
- Pascale DEUMIER, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Nader HAKIM, Professeur à l'Université de Bordeaux, CAHD
- Antoine JEAMMAUD, ancien Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, Institut d'études du Travail de Lyon, CERCRID (UMR 5137)
- Alain POTTAGE, Professeur à la London School of Economics, department of law

17h45 - Fin de la première journée

JOUR 2 : JEUDI 14 DÉCEMBRE

8h30 - Reprise des travaux

■ Session 2 - Lieux de savoirs juridiques et culture des institutions (académiques, juridiques)

Modérateur : Frédéric AUDREN, Directeur de Recherche au CNRS École de droit, Sciences Po

- Pierre BONIN, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, ISJPS (UMR 8103)
- Catherine FILLON, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3, CLHDPP
- Annamaria MONTI, Professeure à l'Università Bocconi de Milan
- Guillaume RICHARD, Professeur à l'Université Paris Descartes, Institut d'histoire du droit
- Rachel VANNEUVILLE, Chargée de Recherche au CNRS, ENS Lyon, Triangle (UMR 5206)

10h30 - Pause café

11h - Reprise des travaux

■ Session 3 - Les acteurs d'une culture juridique ; peut-on penser une culture juridique sans juristes ; culture profane / contre-culture du droit ?

Modérateur : Jacques COMMAILLE, Professeur émérite à l'ENS Cachan, Institut des sciences sociales du politique

- **Stefan GOLTZBERG, Chercheur qualifié FNRS**
- **Laetitia GUERLAIN, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, CAHD**
- **Liora ISRAËL, Maître de conférences à l'EHESS, Centre Maurice Halbwachs**
- **Martine KALUSZYNSKI, Directrice de Recherche au CNRS, IEP Grenoble**

13h - Déjeuner (buffet sur place)

14h30 - Reprise des travaux

■ Session 4 - Transferts / transplants : la (difficile) coexistence des cultures juridiques, de la colonisation à la globalisation

Modérateur : Jean-Louis HALPÉRIN, Professeur à l'ENS Ulm, CTAD (UMR 7074)

- **Jean-Sylvestre BERGE**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Jacky HUMMEL**, Professeur à l'Université Rennes I, Institut du droit public et de la science politique
- **Florence RENUCCI**, Directrice de Recherche au CNRS, Université Lille 2, Centre d'histoire judiciaire (UMR 8025)
- **Geoffrey SAMUEL**, Professeur à la Kent law school, Kent center for european and comparative law

16h30 - Fin des travaux

Accès

